

## ESPOIR

### FICHE TECHNIQUE N° 1 Rencontre des jeunes en milieu rural

#### 1. Le contexte territorial

L'association ESPOIR est mandatée pour conduire une mission de Prévention Spécialisée sur 11 cantons au centre, à l'est et au sud du département de Seine et Marne.

Dans les chefs lieux de cantons qui ont une caractéristique urbaine, une action « classique » de Prévention Spécialisée (travail de rue, présence dans les lieux où se trouvent les jeunes, partenariat, accompagnement, actions collectives) est tout à fait appropriée.

En revanche, pour appréhender le secteur rural, il convient de développer des stratégies en direction des jeunes, des territoires et de concevoir des outils qui tiennent compte de l'expérience des acteurs de terrain déjà en place et des observations que l'on a pu déjà mener.

De plus, la configuration géographique des territoires, des réseaux de communication et des moyens de transports est à prendre en considération pour repérer les habitudes et possibilités de déplacement des populations, particulièrement des jeunes, pour pouvoir élaborer des réponses souples adaptées à la réalité momentanée de ce public diffus.

#### 2. Les objectifs

- **Objectif N°1 :** En milieu rural, créer des espaces mobiles pour faciliter la rencontre avec les jeunes.
- **Objectif N°2 :** Réfléchir à la place des nouvelles technologies dans les relations avec les jeunes (bénéfices et limites dans les pratiques éducatives).
- **Objectif N°3 :** Développer des outils pour traiter la problématique de l'errance chez les jeunes en milieu rural.
- **Objectif N°4 :** Développer les chantiers éducatifs (support à la relation, à l'observation et l'évaluation) en milieu rural.

#### 3. Les actions

- **Actions répondant à l'objectif N°1 :** Cf. Fiche « Espaces Mobilité en Ruralité »
- **Actions répondant à l'objectif N°2 :** Cf. Fiche « Nouvelles Technologies »
- **Actions répondant à l'objectif N°3 :** Cf. Fiche « Habitat Précaire en Ruralité »
- **Actions répondant à l'objectif N°4 :** Cf. Fiche « Chantiers Educatifs »

#### 4. Les moyens :

- **Moyens répondant à l'objectif N°1 :**
  - Mise en place d'un groupe de travail
  - Recensement des pratiques d'autres acteurs intervenant en milieu rural
  - Matériels nécessaires pour le développement de nouveaux outils (tente, table, chaises, moyens vidéos, groupe électrogène...)
- **Moyens répondant à l'objectif N°2 :**

## ESPOIR

- Mise en place d'un groupe de travail
- Recherche de formation « nouvelles technologies »
- Recrutement de personnel ayant des aptitudes et connaissances « nouvelles technologies »
- **Moyens répondant à l'objectif N°3 :**
  - Mise en place d'un groupe de travail
  - Mise en place de partenariat avec des campings et collectivités locales
- **Moyens répondant à l'objectif N°4 :**
  - Mise en place d'un groupe de travail
  - Recrutement éducateur ayant des compétences techniques mutualisé sur les 3 équipes

### 5. Les modalités d'évaluation :

- **Modalités d'évaluation de l'action N°1 :**
  - Inventaire et formalisation des pratiques
  - Actions innovantes mises en place
  - Nombre de jeunes rencontrés par l'intermédiaire de ces supports
- **Modalités d'évaluation de l'action N°2 :**
  - Définition d'un programme de travail inscrit dans le temps
  - Personnels investis dans cette démarche
  - Jeunes associés à ces projets
- **Modalités d'évaluation de l'action N°3 :**
  - Nombre de jeunes en situation d'habitat précaire
  - Nombre de solutions provisoires mises en œuvre
- **Modalités d'évaluation de l'action N°4 :**
  - Nombre d'heures de chantiers éducatifs
  - Nombre de jeunes ayant participé à un chantier éducatif

# ESPOIR

## FICHE TECHNIQUE N° 2

### Mise en cohérence des 3 équipes de prévention spécialisée ESPOIR 77

#### 1 - Les objectifs

L'association ESPOIR intervient sur un territoire étendu ; 11 cantons à dominantes rurales avec des chefs lieux de cantons qui ont aussi des caractéristiques urbaines.

Chacune des 3 équipes à Coulommiers, Provins et Nemours a développé une stratégie qui lui est propre.

Dans un souci de cohérence associative et territoriale il convient aujourd'hui de réfléchir à la mise en place d'une direction pour les 3 équipes dans une dynamique de projet et une mise en perspective de l'organisation, de la mutualisation des moyens et de la gestion des ressources humaines.

- **Objectif N°1**

Dans une visée prospective, mettre en place une équipe de direction en rapport avec la réalité territoriale, le contexte actuel (budgétaire, organisationnel) et la dynamique départementale, associative.

- **Objectif N°2**

Elaborer un projet de service dégageant un tronc commun tout en intégrant la spécificité de chaque équipe

- **Objectif N°3**

Harmoniser les pratiques de chaque équipe en termes de d'organisation administrative et comptable

- **Objectif N°4**

Harmoniser les pratiques de chaque équipe en termes d'organisation du travail et de gestion des ressources humaines

- **Objectif N°5**

Favoriser la mutualisation des ressources et la transversalité entre les 3 équipes du futur service

#### 2 - Les actions inscrites dans le temps

- **Actions répondant à l'objectif N°1** (Mise en place d'une équipe de direction)

a. Mettre en place un directeur assurant également la fonction chef de service sur l'une des équipes (*Sept 2010*)

b. A partir du Document Unique de Délégation (DUD) existant, préciser la délégation des chefs de service (*4<sup>ème</sup> trim 2010*)

c. Intégrer l'organisation de l'équipe de direction dans l'architecture associative existante (réunions cadres hiérarchiques, cadres 77, différentes commissions et groupes de travail...) (*4<sup>ème</sup> trim 2010*)

## ESPOIR

- d. Accompagner le changement autour de la question de la fonction de direction et du respect de l'originalité de chacun dans une cohérence d'ensemble (*Sept 2010*)  
(*Sept 2010*)
- **Actions répondant à l'objectif N°2** (Elaborer un projet de service)
    1. Faire un état des lieux de l'existant  
(*4<sup>ème</sup> trim 2010*)
    2. En équipe de direction, élaborer un avant projet de service sommaire pour la conduite des équipes à court terme  
(*4<sup>ème</sup> trim 2010*)
    3. Associer les équipes à l'élaboration du projet de service en sollicitant l'aide d'un intervenant extérieur autour des questions relatives à la configuration des territoires (ruralité, distances...) et l'évolution de la prévention spécialisée (intervention en milieu scolaire, acte éducatif, autorité,...)  
(*1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> trim 2011*)
    4. Rédaction du projet de service enrichi de la participation des personnels  
(*2<sup>ème</sup> trim 2011*)
  - **Actions répondant à l'objectif N°3** (Harmonisation administrative et comptable)
    1. Faire un état des lieux de l'existant avec le concours du personnel administratif  
(*4<sup>ème</sup> trim 2010*)
    2. Travailler à une meilleure cohérence du circuit des documents et des procédures  
(*Année 2011*)
    3. Repenser l'organisation générale des services (centralisée ou non) en lien avec les services du siège  
(*Fin 2011*)
  - **Actions répondant à l'objectif N°4** (Harmonisation de l'organisation du travail et de gestion des ressources humaines)
    1. Faire un état des lieux de l'existant avec l'ensemble du personnel  
(*4<sup>ème</sup> trim 2010*)
    2. Uniformiser les documents pour le comptage du temps de travail et la gestion des congés  
(*1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> trim 2011*)
  - **Actions répondant à l'objectif N°5** (Mutualisation des ressources et transversalité)
    1. Organiser des réunions inter équipes (*Début2011*)
    2. Repérer les savoirs-faire particuliers
    3. Organiser des formations communes
    4. Planifier l'utilisation des matériels spécifiques (Vidéo, véhicules, grand écran...)

## ESPOIR

### 3- Les moyens :

- **Moyens répondant à l'objectif N°1** (Mise en place d'une équipe de direction)  
Moyens constants
- **Moyens répondant à l'objectif N°2** (Elaborer d'un projet de service)  
Constitution de groupes de travail  
3 000€ Intervenant extérieur avec compétences spécifiques « projet de service ».  
Mesure non pérenne sur un exercice
- **Moyens répondant à l'objectif N°3** (Harmonisation administrative et comptable)  
Moyens constants
- **Moyens répondant à l'objectif N°4** (Harmonisation de l'organisation du travail et de gestion des ressources humaines)  
Moyens constants
- **Moyens répondant à l'objectif N°5** (Mutualisation des ressources et transversalité)  
Moyens constants

### 4 - Les modalités d'évaluation :

- **Modalités d'évaluation de l'action N°1**  
Mise en place du directeur du service, existence organigramme, DUD chef de service, réunions équipe de direction
- **Modalités d'évaluation de l'action N°2**  
Existence de groupes de travail, élaboration effective des documents  
Envoi du document finalisé au CG77
- **Modalités d'évaluation de l'action N°3**  
Uniformisation des documents et de l'organisation  
Recueil des procédures uniformisées
- **Modalités d'évaluation de l'action N°4**  
Harmonisation des pratiques en terme de gestion d'équipes  
Recueil des procédures et des documents uniformisés
- **Modalités d'évaluation de l'action N°5**  
Echanges inter équipes, échanges de matériels  
Nombre d'actions de mutualisation

## ESPOIR

### FICHE TECHNIQUE N° 3 Assurer l'évaluation interne

La loi 2002-2 a fait de l'évaluation interne l'une des obligations liées aux projets d'établissements ou de services.

Par sa nature, cette exigence repose sur l'ensemble des acteurs institutionnels, à la fois dans la dynamique qui guide leur participation à l'action collective et dans l'accroissement de leurs compétences professionnelles.

Afin d'être en conformité avec cette loi, l'Association Espoir a souhaité former l'ensemble de ses personnels à la conception des mécanismes d'évaluation.

Cette formation a eu pour objet de transférer aux intervenants de terrain des différentes unités de métiers, des méthodes et outils permettant de mettre en place et conduire une évaluation interne.

**Pour ce faire, la base des unités de métier existant dans l'Association a été retenue :**

- Prévention Spécialisée
- A.E.M.O.
- Placement Familial
- Accueil collectif
- Accueil de Jour
- Centre de Santé \*
- C.H.R.S.
- Accueil de jeunes majeurs

La démarche d'évaluation interne s'est faite à partir de trois approches complémentaires :

- Une approche qualitative
- Une approche fonctionnelle
- Une approche des résultats de l'action menée

#### **1- L'approche qualitative :**

Cette approche tente de mesurer le niveau de satisfaction des usagers, des familles.

Ainsi pour chacune des unités de métier et de façon transversale ont été construits des questionnaires pour chacun des axes « standards » repérés.

Il a été défini pour chacun des établissements la méthodologie à employer pour recueillir les données (jeunes enfants, enfants, adolescents, jeunes majeurs, familles). Il y a lieu de repérer les zones de forte satisfaction, les zones de satisfaction nuancée et les zones de faible satisfaction.

Ces repérages permettent la rédaction d'une synthèse d'évaluation qualitative.

*\* Le Centre de Santé est dans une situation particulière étant dans la démarche d'accréditation avec la Sécurité Sociale.*

## **ESPOIR**

### **2- L'approche fonctionnelle :**

Cette approche a pour objectif de préciser et d'assurer un suivi précis et effectif des principales modalités et procédures d'intervention mises en œuvre dans chacun des établissements ou services.

Cette approche s'appuie sur trois types d'outils :

- Les fiches de suivi de procédure
- Les fiches de suivi des prestations mises à disposition
- Le référentiel de dépistage et de prévention des formes de violence, maltraitance et négligence (référentiel mis en place pour le moment uniquement pour l'Accueil de Jour).

### **3- Approche opératoire ou approche des résultats de l'action menée :**

L'outil utilisé pour cette approche est « les indicateurs d'effet ». Ces indicateurs comprennent des relevés chiffrés d'actions significatives du projet d'établissement. Ils visent à évaluer à la fois l'application réelle des actions envisagées et l'efficacité de ces actions quant aux effets attendus.

Ces trois approches permettent la rédaction d'un compte-rendu synthétique de l'évaluation interne avec l'énoncé de préconisations d'améliorations.

Ces approches ont été construites avec le personnel de terrain à partir des spécificités de chacune des missions et projets et des différents publics accompagnés et suivis.

Il est important de souligner que ce travail a nécessité et nécessite encore un investissement, une mobilisation de l'ensemble des acteurs concernés. Il est parfois vécu comme « lourd » surtout quand l'outil n'est pas encore tout à fait maîtrisé.

Bien que la dynamique d'évaluation ait été engagée sur l'ensemble des établissements de l'Association (pas dans la même temporalité), les « vies » propres à chacune des structures font qu'ils ne sont pas tous, aujourd'hui, au même niveau d'avancement.

### **Afin d'accompagner ce travail qui nécessite :**

- Cohérence institutionnelle
- Continuité
- Adaptation des indicateurs en fonction des changements des projets de service
- Transmission des techniques, etc...

un groupe de pilotage et de suivi a été mis en place.

Ce groupe de pilotage est composé d'un membre de la direction générale et d'un représentant de chacun des établissements ou services de l'Association.

## ESPOIR

### 1. Les objectifs

- **Objectif N°1**

Poursuivre la mise en place de l'évaluation interne dans les 3 équipes de prévention spécialisée ESPOIR 77

### 2. Les actions

- **Actions répondant à l'objectif N°1** (Mise en place évaluation interne)

- Elaborer un questionnaire unique en direction des usagers (avr 2011)
- Mettre en place l'évaluation fonctionnelle (sept 2011)
- Evaluer la pertinence et la faisabilité de l'évaluation opératoire (fev 2012)
- Elaborer le rapport d'évaluation interne (juin 2013)

### 3. Les moyens :

- **Moyens répondant à l'objectif N°1** (Mise en place évaluation interne)

- Organiser des échanges avec les équipes du 94 plus avancées en terme d'évaluation interne
- Recourir à un intervenant extérieur pour accompagner la mise en place de l'évaluation fonctionnelle
- Participer au COFIL évaluation interne qui regroupe tous les établissements ESPOIR

### 4. Calendrier de mise en oeuvre :

Voir tableau en annexe

### 5. Les modalités d'évaluation :

- **Modalités d'évaluation de l'action N°1** (Mise en place évaluation interne)

- Calendrier des rencontres et des réunions
- Organisation des groupes et calendrier des rencontres
- Elaboration des fiches populations par trimestre
- Elaboration et transmission d'un rapport d'évaluation interne commun aux 3 équipes